

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL - COMPTE-RENDU 2018-01

MARDI 6 FEVRIER 2018

Conseillers présents : ZIEHL Anita, DEMERLE Xavier, HUVER Joseph, SPECHT Christiane, DEMERLE René, KLEIN Christian, KREUTZMANN Herbert, JUNG Pascal, HANNEMANN Cécile

Conseillers absents excusés : JUNG Edouard, KNERR Roland, SCHEIDLER Jutta, STAB Chris, BADEN-KIFFER Céline (pouvoir à SCHWALBACH Christian).

1^{er} point : **2018-02-01** Comptes de gestion et comptes administratifs 2017

Le Conseil municipal constate que le compte de gestion et le compte administratif 2017 sont égaux en tous points. Les comptes sont présentés en détail, et le premier Adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de la commune est voté à l'unanimité des 9 votants, le Maire ne prenant pas part au vote.

2^{ème} point : **2018-02-02** Travaux de mise en accessibilité de la mairie et de l'église

Le Maire présente les travaux envisagés au niveau de la mairie et de l'église afin d'être aux normes en terme d'accessibilité. Une convention a été signée avec la communauté de communes du pays de Bitche afin d'apporter une assistance technique dans le montage du dossier.

Le Conseil municipal adopte l'opération à l'unanimité et arrête les modalités de financement comme suit :

TRAVAUX + HONORAIRES H.T	FINANCEMENT
Travaux : 45 950 € - Mairie : 21 155 € - Eglise : 24 795 €	Subventions : - DETR <u>ou</u> DSIL (40%) : 19 380 € - AMITER (40%) : 19 380 €
Honoraires : 2 500 €	Fonds propres : 9 690 €
Total : 48 450 €	Total : 48 450 €

3^{ème} point : **2018-02-03** Travaux d'économie d'énergie des logements communaux

Le Maire présente les travaux envisagés au niveau des logements communaux. Afin de permettre de réduire la consommation énergétique, il est prévu de changer trois portes d'entrée.

Le Conseil municipal adopte l'opération à l'unanimité et arrête les modalités de financement comme suit :

TRAVAUX HT Bâtiment de l'école	FINANCEMENT
Travaux : 8 239,50 €	Subvention DETR ou DSIL : 3 295,80 € Fonds propres : 4 943,70 €
Total : 8 239,50 €	Total : 8 239,50 €

4^{ème} point : **2018-02-04** Subventions aux associations

Christian KLEIN, Adjoint au Maire, en charge des relations avec les associations, explique qu'un courrier a été envoyé à l'ensemble des associations locales afin de leur demander de motiver leur demande de subvention.

Suite à un débat, le montant des subventions est réduit de 30% pour chaque association ayant fait une demande. Cette baisse s'explique par la mise à disposition de la salle une fois par an aux associations du village.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'attribution des subventions comme suit :

- Amicale des Pompiers : 350 €
- Club Galesburas : 350 €
- Football-Club WW 350 €
- Club Omnisport 280 €
- Club d'Épargne La Source : 180 €
- Vitagym : 140 €
- Cycloteam Avenir 200 €
- Chorale : 120 €
- Club des Arboriculteurs : 120 €
- Amicale Secrétaires de mairie 50 €
- Anciens Combattants : 50 €

5^{ème} point : **2018-02-05** Travaux de toiture de l'église

Suite aux explications fournies par le Maire, le Conseil municipal autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise MALRIAT. Le devis s'élève à 4351,20 euros.

Ces travaux seront imputés en investissement.

6^{ème} point : **2018-02-06** Paiement d'une facture

Suite aux explications fournies par le Maire, le Conseil municipal autorise le Maire à mandater la facture de RUDOLPH SARL relatif à l'acquisition d'une bavette pour un montant de 741,24 euros (dépense d'investissement).

7^{ème} point : **2018-02-07** Encaissement de chèque

Le Président de la caisse locale du pays de Bitche de GROUPAMA GRAND EST a remis à la commune un chèque d'un montant de 350 euros correspondant à une subvention pour les extincteurs.

Monsieur le Maire est autorisé à encaisser le chèque.

8^{ème} point : **2018-02-08** Annulation de pénalités de retard

Monsieur le Maire de WALSCHBRONN propose que la pénalité d'un montant de 4 500 euros soit annulée pour l'entreprise STUTZMANN AGENCEMENT.

Au vu des explications fournies par Monsieur le Maire, le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

9^{ème} point : **2018-02-09** Cadeaux départ à la retraite

Monsieur le Maire de WALSCHBRONN rappelle que Madame Adline DEMERLE a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2017.

Afin de la remercier pour les 35 années au service de la commune, il propose de lui offrir deux cadeaux :

- Un bon cadeau pour un séjour à l'hôtel Muller de Niederbronn-les-Bains d'un montant de 212,50 euros
- Un cadeau de la cristallerie Euro Cristal de Lemberg d'un montant de 140 euros

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

10^{ème} point : **2018-02-10** Demande d'approbation d'un Agenda d'accessibilité programmée

Monsieur le Maire de WALSCHBRONN rappelle que les travaux de mise en accessibilité de l'église doivent s'inscrire dans un Agenda d'Accessibilité Programmé.

Suite aux explications fournies, le Conseil municipal autorise le maire, à l'unanimité, à présenter la demande de validation de l'agenda. Le dossier sera transmis en Préfecture.

Suivent les signatures du registre :

SCHWALBACH Christian		DEMERLE Xavier	
KLEIN Christian		HUVER Joseph	
SPECHT Christiane		BADEN-KIFFER Céline	Absente
DEMERLE René		HANNEMANN Cécile	
JUNG Edouard	Absent	JUNG Pascal	
KNERR Roland	Absent	KREUTZMANN Herbert	
SCHEIDLER Jutta	Absente	STAB Chris	Absent
ZIEHL Anita			